

---

MARRAKECH – Réunion publique 2016 du NomCom  
Mercredi 9 mars 2016 – 10h45 à 12h00 WET  
ICANN55 | Marrakech, Maroc

STEPHANE VAN GELDER : Nous allons commencer dans deux minutes. Excusez-nous, si nous prenons un peu de retard. Nous attendons que les gens s’installent dans la salle. Merci.

Bonjour. Nous allons commencer cette réunion ouverte du Comité de Nomination de l’ICANN. Je suis Stéphane Van Gelder, je suis président de ce comité 2016. Nous avons beaucoup de membres dans ce comité. Tous ces membres ne sont pas présents à Marrakech pour différentes raisons, mais nos membres participent soit en personne, maintenant, soit à distance.

Pour les membres qui sont ici présents, les membres de la communauté, vous allez les identifier par le ruban rouge qu’ils portent. Donc, si vous avez des questions pour des membres du Comité de Nomination, vous pouvez les contacter et leur poser.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Nous sommes très contents de tenir cette réunion avec la communauté pour être sûrs que nos processus sont aussi ouverts que possibles. Nous voulions, avant de commencer la réunion, expliquer un peu le processus suivi par le Comité de Nomination. Nous savons que certaines personnes ici connaissent déjà ce processus.

Je ne suis pas sûr que ce soit le cas pour tout le monde. Étant donné que le comité de Nomination réalise un travail très important et puisque l'approche suivie par ce comité est totalement publique, c'est-à-dire que c'est une approche à deux phases. D'un côté, c'est un trait public. Parfois, il y a un aspect moins public. Il y a parfois des malentendus par rapport à la façon dont nous travaillons.

Je vais essayer d'être aussi bref que possible. Je sais que, parfois, ce n'est pas très intéressant de commencer la réunion avec une présentation, mais j'aimerais vous présenter quelques diapositives concernant le travail du Comité de Nomination.

Avant, j'aimerais faire un tour de table et demander à chacun des membres du Comité de Nomination de s'identifier et de dire qui ils sont pour que les gens qui nous écoutent ou nous voient puissent savoir à qui ils ont à faire. De cette manière, si vous souhaitez poser des questions à des membres en particulier, ils les auront déjà identifiés.

---

C'est une réunion ouverte, comme son nom l'indique, et c'est une réunion que l'on veut interactive. Donc, je sais que je ne suis pas en face de la communauté, parce que je vous montre le dos. Ce n'est pas très utile, mais, comme vous voyez, nous avons le personnel de soutien qui va nous aider à faire en sorte que cette réunion puisse être aussi interactive que possible. S'il y a des participants à distance et que vous avez des questions, vous pouvez les poser aussi.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser. Il n'y a pas de questions stupides. C'est important de savoir ce qui vous intéresse.

Une fois qu'on aura fait la présentation par rapport au NomCom, nous allons avoir une discussion concernant le type de questions que la communauté et nous-mêmes s'entendons que nous devons poser aux candidats interviewés. Pour des raisons évidentes, nous n'allons pas spécifier les questions qui seront posées, parce que c'est quelque chose que les candidats ne doivent pas connaître en avance. Mais, j'aimerais échanger avec vous par rapport aux types de questions que vous considérez comme étant importantes au moment d'évaluer des candidats ; des questions importantes pour l'ICANN, bien entendu, à la vue des objectifs que nous nous fixons. Nous voulons savoir de votre part, la communauté, quelles sont les questions qui devraient être posées.

---

Donc, je vais passer la parole aux membres du comité. On fera un tour de table.

EDUARDO DIAZ : Je suis Eduardo Diaz. Je suis représentant du NomCom, élu par le NARALO, la RALO d'Amérique du Nord.

SYLVIA HERLEIN LEITE : J'appartiens à l'ALAC, région de l'Amérique Latine.

ALEJANDRO ACOSTA : Je suis Alejandro Acosta, représentant du RSSAC. C'est le Comité Consultatif sur la Sécurité.

WOLFGANG KLEINWACHTER : Je suis Wolfgang Kleinwachter. J'ai été président du NomCom. Maintenant, je suis Président Adjoint.

YRJÖ LÄNSIPURO : J'appartiens à l'EURALO.

DAVE KISSOONDOYAL : Je suis représentant d'AFRALO au sein de l'ALAC.

---

BILL DRAKE : J'appartiens à l'Unité Constitutive des Non-Commerciaux (NCUC).

JIA-JUH KIMOTO : J'appartiens au personnel de l'ICANN. Je travaille pour le NomCom

HANS PETTER HOLEN : Je suis Président élu et je suis en entraînement.

ERIKA RANDALL : Je suis du personnel de l'ICANN.

AMIR QAYYUM : Je suis représentant d'ALAC de la région APRALO, Asie-Pacifique.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Je suis élu par le ISPCP de la GNSO.

JOETTE YOUKHANNA : Je suis du personnel de l'ICANN.

THOMAS BARRETT : Je représente l'Unité Constitutive des Bureaux d'Enregistrement.

---

MARK SEIDEN : Je représente le SSAC, le Comité Consultatif sur la Sécurité et la Stabilité.

SANDRA HOFERICHTER : J'appartiens à l'ALAC.

MARITZA AGUERO : Je suis du Pérou et je suis Boursière de l'ICANN.

STÉPHANE VAN GELDER : Très bien. C'est très satisfaisant de voir qu'il y a des membres de la communauté qui sont ici avec nous. C'est bien de voir des gens qui ont participé aussi aux travaux du NomCom qui sont présents ici, parce qu'ils seront aussi capables de vous fournir des informations. Si vous souhaitez les contacter par la suite, ils pourront vous dire quels sont les processus du NomCom. Il y a peut-être un jaugeage entre ce que nous présentons et ce qui se passe dans la réalité.

Nous allons donc faire une petite introduction du NomCom. Je vous encourage à m'arrêter si vous avez des questions ou des commentaires. Si vous avez des commentaires que vous voulez faire pendant que je décris le NomCom, n'hésitez pas à les faire. Ce serait utile pour tout le monde.

---

Je tiens à remercier le personnel de l'ICANN chargé de l'organisation des réunions de nous avoir permis de faire quelque chose que l'on voulait faire depuis longtemps, c'est-à-dire une réunion dans une grande salle qui nous permet de parler avec la communauté et montrer à tout le monde comment nous travaillons. Par le passé, nous n'avons pas pu faire des réunions publiques, parce qu'une partie de notre travail est confidentielle, mais nous essayons de faire en sorte que notre travail puisse devenir de plus en plus publique.

Est-ce qu'on pourrait avoir la première diapositive ? La deuxième, plutôt.

Peut-être que vous n'arrivez pas à lire, mais tout ce que je vous présente ici, toutes ces informations, se trouvent sur le site Web du NomCom. C'est [NomCom.icann.org](http://NomCom.icann.org).

Je voudrais vous expliquer très brièvement quelle est la structure du Comité de Nomination. Quand on a fait le tour de table, on a entendu parler de plusieurs groupes auxquels ces gens appartiennent. Tous les membres que vous voyez devant vous ont été sélectionnés ou élus par plusieurs groupes appartenant à la communauté de l'ICANN, ou bien par l'équipe de dirigeants. Cela fait que le NomCom est représentatif de la communauté. C'est ce que l'on veut qu'il soit.

---

Vous voyez sur la diapositive les membres. La plupart de ces membres ont droit de vote, mais il y en a quelques-uns, les carrés qui sont en bas, RSSAC et le GAC, ces membres n'ont pas droit de vote. Puisque je parle du GAC, il a un siège au sein du NomCom et a été invité à plusieurs reprises à y participer.

L'année dernière, nous avons entamé des discussions avec le GAC. Nous avons eu une réunion publique avec eux pour voir comment nous pouvons faire pour que le GAC puisse participer aux processus du NomCom. Cela a été très difficile, pour une raison très simple : il y a un seul représentant du GAC au NomCom et cela veut dire que cette personne court le risque de parler au nom de tout le GAC, sans pouvoir communiquer avec le GAC avant de le faire. Cela devient compliqué. Ils ne peuvent pas communiquer avec le GAC, parce que l'information sur les candidats est confidentielle. Donc, il n'a pas encore trouvé un moyen de résoudre ce problème. Nous non plus. Le siège est là mais, malheureusement, le GAC n'y a pas participé pendant les dernières années.

L'équipe de direction est un peu différente. Nous ne sommes pas élus par la communauté directement. Le Président et Président Élu sont élus par le conseil d'administration et le Président Adjoint est choisi ou élu par le Président. L'idée est que le Président, cette personne, gère le travail du groupe. Le Président Élu est là pour apprendre, parce que l'année d'après, il



---

deviendra Président. Le Président Adjoint est là pour soutenir le travail du Président. En général, le Président Adjoint est le président de l'année précédente afin de pouvoir mettre à profit son expérience pour aider le Président et le Président Élu. Le Président Adjoint ne peut pas présider les réunions. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Je répète, n'hésitez pas à m'arrêter si vous avez des questions en ligne ou dans la salle. Je vais attaquer directement un point que nous considérons très important, car la communauté nous l'a dit. C'est le fait que nous cherchons à assurer la diversité dans notre groupe. Ce n'est pas facile quand on n'a pas de diversité au niveau du dépôt de candidatures.

En 2015, nous avons eu 81 candidatures, ce qui est beaucoup, pour moins de 10 sièges. Il y a eu une grande majorité d'hommes dans ces candidatures. Il n'y avait que 15 % des candidatures qui correspondaient à des femmes. Sylvia en a parlé dans le Petit Déjeuner de DNS adressé aux femmes qui a eu lieu hier. Si vous regardez le NomCom autour de vous, il n'y a pas beaucoup de femmes qui intègrent ce comité. C'est un accident, mais il est vrai aussi que l'équipe dirigeante est constituée par des hommes blancs. C'est quelque chose, un travail qui est en cours pour essayer de changer cette situation.

---

Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose à cela ? Les membres du comité ? Très bien, je vais continuer. Diapo suivante.

Nous avons fait un bon travail l'année dernière, je pense. Je suis fier de ce que nous avons accompli, parce que nous avons essayé de tirer le meilleur profit de ce groupe limité de candidatures que nous avons reçu. Nous avons essayé de faire un équilibre au niveau du genre. On peut dire que presque la moitié – on ne peut pas dire la moitié exacte, mais presque, on ne peut pas l'expliquer autrement – des neuf sièges des correspondants ou dirigeants sont occupés par des femmes. Nous sommes vraiment fiers de cela et nous voulions vous montrer cela pour que vous compreniez que c'est quelque chose qui nous tient à cœur. Très bien, diapo suivante.

JOETTE YOUKHANNA : Je suis membre du NomCom. Elle dit « Je pense que l'état actuel, notre sentiment par rapport à la sélection au niveau du genre de l'année dernière, était basé sur l'excellente qualité des compétences des candidats. »

STÉPHANE VAN GELDER : Merci beaucoup. C'était un bon commentaire.

---

Nous ne nous penchons pas uniquement sur l'expertise et la qualité des compétences des candidats, mais aussi à la façon dont les différents organes recrutent leurs membres. Par exemple, le conseil d'administration en 2016, nous avons examiné la diversité au niveau du genre et géographique pour voir où on devait établir les priorités pour savoir comment nous pouvions faire en sorte que le conseil d'administration ait une composition plus équilibrée. Presque 50 % des membres du conseil d'administration vient du NomCom ou est élu et choisi par le NomCom. Cela est important. Voilà un peu la composition du conseil d'administration pour cette année. Nous avons étudié comment notre sélection allait entrer dans cette diversité.

Ici, vous voyez les positions pour lesquelles nous cherchons des candidats pour cette année: trois membres du conseil d'administration, un siège pour le conseil de la GNSO, un pour le Comité Consultatif At-Large, un pour le conseil de la CCNSO. Je tiens à dire que la période de dépôt de candidature pour ces postes est encore ouverte jusqu'au 20 mars. On m'a dit, par le passé, que ces réunions publiques ont aidé à encourager les gens à présenter leur candidature, parce qu'ils entendent parler du NomCom. Même si les délais sont courts, une fois qu'ils apprennent l'existence de ces postes ou ces candidatures, ils arrivent à déposer leur candidature. Donc, vous avez encore le temps de le faire.

---

MARK SEIDEN : Excusez-moi. Je suis un peu confus par rapport à la date limite. J'ai compris que la date limite est le 28 mars, mais que les candidatures devaient être envoyées le 20.

JOETTE YOUKHANNA : Le formulaire de l'appel à la candidature doit être complété au 20 mars à 23h59 UTC. Si vous êtes un candidat, vous devez remplir ce formulaire en ligne avant le 28 mars. Si vous envisagez de déposer votre candidature, vous devez compléter en ligne ce formulaire avant le 28 mars.

STÉPHANE VAN GELDER : Est-ce que c'est compris maintenant ? Y a-t-il d'autres questions par rapport à cela ? Excusez-moi, je suis de dos. Je ne peux pas vous voir. Si vous voulez parler, faites-le moi savoir. Diapositive suivante.

Voilà un aperçu de nos processus. Je vais donner la parole à mon collègue Hans Petter Holen, qui va vous parler de cela.

HANS PETTER HOLEN : Au niveau général, à Dublin, en Irlande, nous avons eu la première réunion en tant que NomCom. Nous avons commencé nos activités de sensibilisation et de présentation de notre

---

travail. Du 17 décembre au 20 mars, nous avons eu une période de dépôt de candidatures. Nous avons essayé d'obtenir des candidats aussi diversifié que possible.

Le personnel de l'ICANN a fait un suivi de ce dépôt de candidatures. Le NomCom n'a pas été impliqué dans la réception de ces candidatures. Diapositive suivante.

Très bien. Une fois que cette période de dépôt de candidatures s'achève, il y a quelques jours jusqu'au 28 mars pour compléter le formulaire de dépôt de candidatures, etc. Une fois que le NomCom a accès aux candidatures – est-ce qu'on pourrait avoir la diapo suivante – c'est là que le NomCom commence son travail. Le cœur de notre métier commence une fois qu'on a reçu toutes les candidatures.

Nous faisons notre travail en différentes étapes. D'abord, on examine toutes les candidatures. Ensuite, on utilise une compagnie de recrutement professionnelle pour d'autres candidatures. Puis, on recherche sur Internet, on vérifie les antécédents des candidats. Ensuite, dans la réunion suivante de l'ICANN, celle qui aura lieu le 11 juin – on ne sait pas encore où, l'information n'est pas encore publique – ce sera fait à Helsinki. Oh, je n'aurais pas dû le dire peut-être.

Ensuite, on a des entretiens avec les candidats au conseil d'administration et nous prenons une décision au niveau du

---

comité. À la fin de ce processus, les membres du comité votent pour confirmer les candidats que nous avons retenus. C'est une vision très générale de notre travail.

STÉPHANE VAN GELDER : Est-ce qu'il y a des questions par rapport à cela ? Il y a quelques diapositives en plus et puis, on passera directement aux questions et à l'échange.

Vous voyez un peu le calendrier. On vous a annoncé certaines dates. Mais, vous voyez qu'il y a plusieurs étapes dans notre travail. Encore une fois, je répète, tout cela est sur le site Web public du NomCom. Cela figure aussi dans le rapport final qui est publié à la fin de chaque cycle du NomCom. Il y a beaucoup de travail pour faire en sorte que le travail du NomCom soit le plus transparent possible. Il y a beaucoup de détails dans ce rapport sur notre façon de travailler. Vous voyez que la réunion de Dublin a été un moment clé pour la création de ce NomCom 2016. Nous avons ensuite la période de dépôt de candidatures. Après cette réunion, cette période de dépôt de candidatures finit le 20 mars. Nous avons ensuite une phase d'examens. Vous voyez que nous essayons de travailler de manière très intense dans les différentes étapes avec des réunions hebdomadaires, des téléconférences pour essayer d'examiner les candidatures et établir une liste courte de candidats qui pourraient être retenus.

---

Notre travail se poursuit jusqu'à la réunion de juin de l'ICANN, où nous faisons notre sélection finale. Avant l'ICANN 57, nous devons annoncer les candidats retenus, bien entendu, pour qu'ils soient déjà prêts à apprendre leurs fonctions en temps opportun.

Voilà quelques liens. Le formulaire de dépôt de candidatures – pardon, il y avait une question que je n'ai pas entendu.

[MARISSA] :

Je voulais parler des critères de sélection. Que se passe-t-il si un candidat n'est pas lié directement aux affaires de l'ICANN, mais qu'il a une expertise particulière, par exemple en matière de propriété intellectuelle ou gouvernance de l'Internet ? Comment cela est considéré ?

STÉPHANE VAN GELDER :

C'est une très bonne question. Est-ce que quelqu'un du comité souhaite répondre à cette question et donner son opinion par rapport à l'expertise et les compétences des candidats ? Comment cela est pris en compte ?

MARK SEIDEN :

On a eu différentes réunions avec le conseil d'administration pour discuter des capacités qui leur semblaient importantes. On

---

a discuté avec les membres de la communauté aussi. L'ICANN a beaucoup changé ces dernières années et le fera toujours dans l'avenir. À mesure que l'Internet s'élargit, il est essentiel que l'on ait des gens qui soient capables d'évoluer, qu'il y ait une vision plus large du monde. C'est très important pour une organisation comme l'ICANN.

Cela veut dire qu'on cherche des personnes qui aient une expérience dans de grandes organisations, que ce soit à but lucratif ou à but non lucratif, ou alors des personnes qui connaissent l'ICANN, mais qui n'y appartiennent pas forcément. En ce moment, au conseil d'administration, il y a des personnes qui siègent et qui n'avaient pas d'expérience préalable pour le gouvernement de l'ICANN ou des personnes qui avaient ce type d'expériences, mais qui ne savaient pas très bien ce que l'ICANN allait devenir. Donc, on cherche à avoir un groupe de candidats qui ait différentes expériences.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Mark. Ellen ?

ELLEN SHANKMAN : Ellen Shankman, membre du NomCom. Étant donné qu'on va avoir des membres qualifiés pour apporter de la valeur, on cherche parfois des personnes qui viennent d'en-dehors de



---

l'ICANN. Les capacités et la motivation sont plus importantes que l'expérience de l'ICANN.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Ellen. Tom ?

THOMAS BARRETT : Pour rebondir sur ces deux commentaires, c'est vrai qu'il n'est pas nécessaire d'avoir l'expérience en matière d'ICANN, mais ce serait utile d'avoir une expérience en matière de réglementation pour comprendre ce qu'on fait au sein de l'ICANN. Le conseil actuel nous a un peu orienté concernant les types d'expertise spécifiques qu'ils souhaiteraient avoir. Par exemple, ils ont un comité et ils voudraient recevoir... Ils nous ont demandé de chercher des administrateurs qui aient de l'expérience dans le domaine des états financiers, des bilans financiers, par exemple.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Tom. D'autres remarques ?

Bien. Alors, pour conclure, avant de vous donner la parole, le formulaire de dépôt de candidatures est disponible en ligne. Vous avez le lien ici. Vous pouvez également suggérer des candidats, ce qui vous permet d'informer les personnes qui seraient de bons candidats. Vous pouvez ne pas vouloir

---

participer vous-mêmes, mais vous avez peut-être une personne à recommander. Donc, c'est ce que vous pouvez faire à travers le lien qui est sur l'écran en ce moment. Vous avez également la page Web du NomCom de 2016. Si vous voulez nous contacter, vous avez également une adresse courriel à travers laquelle vous pouvez le faire.

Cela dit, je pense que nous sommes à la fin de la présentation. Pourriez-vous passer à la diapositive suivante ? Bien, passons maintenant aux questions et aux commentaires du public. Nous allons commencer par Ellen.

[JOETTE YOUKHANNA] : Elle Shankman dit : « La question concernant l'expérience en matière de propriété intellectuelle ou de gouvernance de l'Internet, je veux dire que ce qui est le plus important est l'expérience dans le modèle multipartite. »

STÉPHANE VAN GELDER : Dites votre nom, s'il vous plaît.

KHALED KOUBAA : Je suis Khaled Koubaa. Je participe à l'ICANN depuis longtemps et j'ai été membre du NomCom deux années consécutives. J'ai une question concernant la diversité géographique. Je sais que

---

les statuts constitutifs spécifient qu'il devrait y avoir une quantité minimale et maximale de personnes par région ; minimum de 1, maximum de 5. Mais, je ne suis pas sûr que cela s'applique aussi aux autres unités constitutives. Je sais qu'il n'y a pas d'exigences de le faire dans les statuts constitutifs, mais ne croyez-vous pas, au sein du NomCom, qu'il est important d'assurer la diversité au sein des autres unités constitutives au moment de désigner des personnes ?

STÉPHANE VAN GELDER : C'est une bonne question. Qui veut répondre ? En tant que membre du NomCom qui allait désigner des membres ? Oui. Bill ? Tom ?

THOMAS BARRETT : Au sein du Groupe de Parties Prenantes qui représente des bureaux d'enregistrement, nous avons trois conseillers des bureaux d'enregistrement qui sont tenus d'assurer la diversité géographique. Je soupçonne que c'est peut-être le même pour d'autres groupes. Je ne sais pas si toutes les unités constitutives ont ce type d'exigences pour désigner leurs conseillers.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Tom. D'autres commentaires ? Oui, Dave.

---

DAVE KISSOONDOYAL : Au sein de l'ALAC, pour la sélection de membres, il faut que la diversité géographique soit assurée. Si on cherche, pour une certaine région, il faut certifier que le processus de sélection de candidats corresponde à la région spécifique.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci. Tom ?

THOMAS BARRETT : Je pense que c'est une bonne suggestion. Je ne sais pas si, au sein de toutes les unités constitutives, on a les mêmes exigences, si elles élisent toutes leurs propres conseillers et si elles ont cette exigence d'assurer la diversité géographique. Peut-être qu'on pourrait évaluer cela dans le cadre de notre processus de sélection.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci.

HOMME NON IDENTIFIÉ : J'ai un commentaire très bref. Je voulais faire un commentaire concernant le calendrier que vous avez présenté. Je ne sais pas quel est le pourcentage de participation aux réunions de l'ICANN. Si vous avez quelque chose à me dire là-dessus, je pense que ce

---

serait intéressant de le savoir. On a des personnes, je sais, qui n'ont pas toujours les compétences, mais au moment de faire vos contributions, j'imagine que vous vérifiez cela. Que se passerait-il si jamais vous désigniez des personnes qui ne réunissent pas les compétences nécessaires ?

STÉPHANE VAN GELDER : Je suis content d'être l'animateur. Vous verrez qu'il y a une liste très longue que vous pourriez consulter. Tom ?

THOMAS BARRETT : Sur le site Web du NomCom, vous allez trouver une liste des capacités que nous cherchons dans les candidats particuliers. Je suggérerais de lire cette liste.

Étant donné que le conseil d'administration demande un compromis, dans beaucoup de cas – parce qu'on doit essayer de satisfaire différents intérêts. Donc, on essaie de trouver un terrain commun à tous ces intérêts. Cela implique beaucoup de négociations, beaucoup de concessions et, finalement, de parvenir à une solution dans un terrain commun.

Cette année, on évalue la manière dont le conseil d'administration s'évalue. Eux, ce qu'ils cherchent pour l'évaluation des autres administrateurs, est une liste de critères que nous considérons au moment d'évaluer les candidats. Donc,

---

on se dit : « oui, c'est vrai qu'il a peut-être beaucoup de capacités et d'expériences dans un domaine, mais est-ce que cette personne sait négocier ? Est-ce que c'est quelqu'un qui écoute les autres ? Est-ce qu'il a la capacité de convaincre les autres ? »

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Tom. Mark ?

MARK SEIDEN : Il faut également parler de la quantité de travail que cela implique d'être administrateur de l'ICANN. C'est vraiment énorme. Le conseil d'administration révise des centaines de pages de contrats, de propositions et il faut vraiment se sentir à l'aise avec ce travail et savoir le faire. Il faut avoir le temps de le faire. Parfois, il faut abandonner d'autres activités. C'est difficile pour certaines personnes, même si elles sont très compétentes. Elles ne trouvent pas toujours le temps de tout faire.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Mark. Eduardo.

EDUARDO DIAZ : Je voulais également dire que cela dépend un peu des régions. Parfois, on a des horaires qui nous permettent de travailler très tôt le matin ou très tard le soir.

---

STÉPHANE VAN GELDER : Merci. C'est important, c'est intéressant. Johan ?

JOHAN HELSINGIUS : Je suis très fier d'avoir été nommé dans la Chambre des Parties Non Contractantes du conseil de la GNSO. Je vous remercie, les NomCom antérieurs.

Je pense que le NomCom m'a désigné parce que je suis une bonne personne et que l'ICANN a intérêt à savoir mes opinions personnelles. De toute façon, je sais que ce n'est pas le cas. Les personnes désignées par le NomCom sont très privilégiées. Comme d'autres personnes dans d'autres communautés, je sais qu'il faut que j'agisse dans l'intérêt de mon groupe et de la communauté de l'ICANN dans son ensemble. Je suis là parce que je passe beaucoup de temps à écouter les inquiétudes du reste de ma communauté. J'essaie de comprendre tout le monde. Je pense que c'est ce qu'il faut faire en tant que désigné par le NomCom. Il faut agir comme force de modération entre les différentes communautés. C'est ce que je voulais souligner. Merci.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci.

---

BARBARA MITTLEMAN : Je vous parle d'ici pour vous demander : Comment vous travaillez sur ce développement du conseil d'administration ? Est-ce que vous essayez d'anticiper les besoins du conseil en fonction des personnes qui finissent leur mandat ? Je me demande cela parce que c'est ce qui vous permet d'essayer d'assurer la diversité en termes de genre ou de géographie.

STÉPHANE VAN GELDER : Oui. Je vous répondrai rapidement. C'est ce que nous faisons. Nous prévoyons l'impact de nos choix avec des plans.

STÉPHANE VAN GELDER : Alors je répète la question : est-ce que nous avons l'information et l'encouragement pour saisir le potentiel des personnes qui pourraient être des candidats, mais qui ne déposent pas des candidatures ? Ce n'est pas notre responsabilité. Le conseil d'administration et les autres groupes, comme la GNSO, la ccNSO et l'ALAC – parce qu'il faut aussi penser qu'il y a d'autres comités, ce n'est pas seulement le conseil d'administration qui est impliqué ici – il faut absolument penser aux membres futurs. Il faut penser à essayer de faciliter leur intégration. C'est vrai que les personnes venues de la communauté ont parfois un peu d'aider, mais il faut qu'on s'assure qu'on leur permet de



---

participer, de s'épanouir, de les aider à devenir des membres de programmes qui les aident à comprendre l'ICANN. Mais, les membres eux-mêmes, comme vous verrez dans notre programme, ont beaucoup d'activités. Nous nous centrons surtout sur la désignation de personnes venues du groupe que nous avons pour faire nos choix. Ce n'est pas qu'on sélectionne des personnes du conseil directement. Bill ?

BILL DRAKE :

Il faut penser en même temps que, si une personne est prête à commencer à travailler, ce n'est pas nécessairement un critère valable. C'est vrai qu'il y a des personnes qui connaissent déjà l'environnement qui les entourent, mais on pourrait très bien trouver des personnes qui ont beaucoup de compétences et qui pourraient évoluer pour mieux s'intégrer dans ce poste. Une fois qu'elles seront à l'aise dans le contexte, ce sera mieux. Ce n'est pas qu'une est plus importante que l'autre.

On pourrait avoir une idée de ce dont le conseil d'administration a besoin, mais on pourrait aussi identifier des personnes sans expérience dans ce domaine qui pourraient être très bonnes de tous les bons candidats pour le conseil. On a tous travaillé avec des personnes venues de d'autres environnements de l'ICANN et qui se sont très bien intégrées à leur poste. On a travaillé avec des personnes désignées par le NomCom, les NCA.

---

Donc, on a des personnes désignées par le NomCom qui participent au conseil d'administration, à l'ALAC, à la ccNSO. Elles se sont intégrées. Elles se sont mises à niveau très rapidement.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Bill. Ellen ?

ELLEN SHANKMAN : Je suis membre du NomCom. Ce serait peut-être utile de signaler que ce qui nous distingue des parties non contractantes et contractantes de la GNSO est que nous sommes des représentants des intérêts de la communauté dans l'ensemble. Nous pensons toujours à l'avenir.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Ellen. Mark ?

MARK SEIDEN : C'est qu'on tient compte des personnes qui vont finir leur mandat dans les prochaines trois années, parce qu'on essaie de ne pas modifier l'équilibre. Il faut maintenir l'équilibre au cours du processus.

---

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Mark. J'ai une question au fond de la salle.

FEMME NON IDENTIFIÉE : Je suis membre de l'Ordre National de Tunis. Je représente les ONG. Donc, je vous remercie pour cette occasion que vous avez donnée à la communauté de l'Internet de discuter les conditions de nomination des membres.

Permettez-moi de donner deux observations. Est-ce que vous ne croyez pas que le fait de ne pas déterminer les conditions préliminaires d'acceptation des candidats va camoufler un peu les choses ? Est-ce que vous ne croyez pas que le fait de déterminer les conditions est plus transparent pour l'acceptation de ces candidats ? C'est d'une part.

D'autre part, je rejoins mon collègue qui a mis l'accent sur la répartition géographique des candidats.

La troisième observation est que je vois, personnellement, en tant qu'ONG, que la présence des gens – étrangers à l'ICANN – est nécessaire pour alimenter ICANN et donner un nouveau sens pour cette institution ?

STÉPHANE VAN GELDER : Merci beaucoup pour cette question.

---

Je suis le seul au sein du NomCom à avoir compris la question, ce qui nous montre qu'on a un gros problème de diversité linguistique. Je suis sûr que vous n'aviez pas vos écouteurs à la main. Amir et moi sommes les deux à avoir compris la question. Ah, on a plus de personnes ici. Donc, il y a d'autres personnes qui parlent français. Dans ce cas-là, Dave, si vous avez une réponse. Je me souviens qu'il y avait trois remarques. Je ne voudrais pas me tromper. Je ne me souviens pas très bien, mais je pense que la première observation concernait le fait qu'on pouvait se sentir comme quoi la publication des critères de désignation n'était pas transparente et si ce n'était pas utile de publier les critères de sélection des candidats d'emblée. Il faudrait parler des critères qui sont publiés et des travaux qui sont montrés. Par la suite, elle a parlé de la diversité de genres et des travaux qui sont faits pour la diversité de genre. Bien sûr, je ne sais plus quelle était la troisième remarque, parce que ce n'est pas facile de tout me rappeler. Je sais que j'ai du mal, parfois. Donc, je vais demander à la dame qui m'a posé la question de me répéter quelle était la troisième remarque. On va d'abord donner la parole à Dave.

DAVE KISSOONDOYAL : Je vous remercie, madame, pour votre question. Si vous allez sur le site Web du NomCom, il y a déjà des critères prédéfinis comme le fait que les candidats sélectionnés devraient représentés des

---

opportunités entières pour les collègues. Déjà, on nous dit de que la facilité en anglais est une exigence. Je pense que déjà, avant de postuler, le candidat doit avoir une connaissance que le conseil d'administration ou le NomCom attend d'eux.

Concernant la diversité de genre, quand le Président du NomCom a fait sa présentation, il a déjà mentionné effectivement comment il était arrivé. L'ancien NomCom devait avoir 45 % des membres sélectionnés de la gente féminine. Merci.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci beaucoup. Je prends note que tu parles parfaitement le français. Je ferais attention la prochaine fois quand je fais de petites blagues.

C'était entre vous et moi.

On revient à l'anglais maintenant. Voici une autre illustration, ce qui vous montre qu'il y a quelque chose d'autre à discuter. On a un critère que l'on demande aussi aux candidats : la possibilité de s'exprimer en anglais, de travailler en anglais.

Je me rends compte maintenant que je suis francophone et anglophone. Je suis complètement bilingue et j'ai la chance de pouvoir m'exprimer dans les deux langues et de pouvoir parler l'anglais au sein de l'ICANN. Mais, c'est vrai que la barrière

---

linguistique est un obstacle d'accès pour beaucoup de personnes.

Il y a des personnes qui ne parlent pas les deux langues. D'ailleurs, le conseil d'administration exige que tout le monde parle l'anglais pour qu'il puisse fonctionner en une même langue. Je ne sais pas pourquoi ce serait l'anglais. C'est peut-être en raison de l'historique et de la création. Mais, votre question, madame, et la manière dont vous l'avez posée en français est un bon exemple du fait qu'on a beaucoup de défis, non seulement au sein du NomCom, mais au sein de la communauté de l'ICANN dans l'ensemble.

SANDRA HOFERICHTER : Merci, Stéphane. J'admets que, même au sein de l'ALAC, on a une règle qui établit qu'il faut être capable de communiquer en anglais pour devenir membre, ce qui ne s'applique, bien sûr, pas au conseil de la communauté At-Large où on essaie d'être aussi divers que possible.

À mon avis, si on travaille dans un environnement tel que celui de l'ICANN, on a des discussions bilatérales dans les couloirs qui sont aussi importantes que la réunion elle-même. Donc, si les personnes désignées par le NomCom n'étaient pas capables de communiquer en anglais, elles pourraient peut-être ne pas profiter de toutes les occasions d'échanges. Donc, il faut se

---

rappeler qu'on est un groupe d'experts qui parlons un jargon complètement différent avec plein d'acronymes. Si vous avez fait des études en médecine, vous devriez parler latin pour pouvoir communiquer. C'est l'équivalent. Je ne parle pas au nom de l'ALAC, parce que je sais qu'au sein de l'ALAC, il y a des personnes qui ont différents avis. Merci.

AMIR QAYYUM :

Je vais parler en anglais. Une autre partie de la question portait sur la diversité régionale et je comprends que la question était spécifiquement sur les communautés en Afrique ou en Asie-Pacifique qui ne sont pas suffisamment représentées au sein du conseil d'administration ou ailleurs. Je pense, en fait, que cette question est liée à une autre qui a été posée par un autre collègue. C'est: Combien des personnes de ces régions participent aux réunions ? Cela montre leur intérêt, leur initiative pour participer à l'ICANN, leur engagement de venir ici. C'est normal qu'il y ait moins de candidats de ces régions.

La sensibilisation ou l'intégration des personnes de la communauté aux travaux de l'ICANN est peut-être faite dynamiquement. Si on pouvait toujours le faire de cette façon, on pourrait peut-être attirer les autres régions pour les faire participer aussi. Merci.

---

STÉPHANE VAN GELDER : Merci.

Si ce n'est pas pour reprendre la même question, on reviendra à vous. On a une liste d'intervenants et je veux qu'elle soit respectée.

WEN ZHAI :

Bonjour, je m'appelle Wen Zhai. Je suis Chinoise et Boursière. J'ai deux questions et deux commentaires. D'une part, vu que je suis boursière et que j'ai l'honneur d'avoir parlé avec Dave qui m'a reconnu, d'ailleurs, parce qu'il a intégré le Comité de Sélection du Programme des Boursiers, j'ai une question à lui poser. Dave, est-ce que pour le Programme des Boursiers, vous avez une quantité de sièges réservés aux participants qui sont des femmes ? Parce que, pendant le Petit Déjeuner du DNS spécifique pour les femmes, la dame du AFRINIC a dit que, pour assurer la diversité de genres en Afrique et en Asie, il fallait fournir les mêmes possibilités de participation aux femmes de ces régions. Je ne sais pas si c'est pareil pour le programme des Boursiers de l'ICANN.

Ma deuxième question est que, pendant le premier forum public, il y a eu des questions sur la diversité. Je pense que tous les dirigeants des comités consultatifs et des organisations de soutien se demandent comment renforcer la diversité au sein de



---

leur comité ou de leurs organisations, que ce soit en termes de géographie ou de genre.

Je ne sais pas si Stéphane – ou quelque d’autre – a dit, tout à l’heure, que le NomCom doit d’abord obtenir un groupe de candidats qui dépose des candidatures et qui soit divers d’emblée. Ce n’est qu’ainsi qu’ils vont pouvoir trouver les personnes appropriées pour le poste qui assurent la diversité de genre. La même question s’appliquerait au NomCom. Quelle est la pratique au sein du NomCom ? Est-ce que vous prévoyez de prendre des mesures pour renforcer l’égalité au sein du NomCom ? Si oui, quelles sont ces pratiques ? Si non, êtes-vous ouverts à le proposer au conseil d’administration ou aux dirigeants de l’ICANN pour qu’ils puissent considérer comment renforcer l’égalité au sein de l’ICANN dans l’ensemble ? J’ai pris un peu de temps. Je m’excuse.

J’ai deux suggestions. J’ai entendu parler de cette réunion du NomCom, parce que la dame à côté a participé au Petit Déjeuner du DNS. Donc, je vous encourage vraiment à participer à ces sessions de sensibilisation. Les dirigeants de la communauté viennent également nous parler, lors des matinées des Boursiers. Je ne sais pas si vous êtes venus, mais sinon je vous encouragerais à venir aussi pour transmettre ce message.

---

STÉPHANE VAN GELDER : Vous avez soulevé différentes questions. Ce n'est pas trop. Dave, je vais vous donner la parole tout à l'heure. Vous avez fait beaucoup de remarques. On travaille beaucoup sur la sensibilisation. On essaie de contacter la communauté. Donc, lors du Petit Déjeuner du DNS, à Marrakech, Sylvia a fait une présentation sur le NomCom et les membres du comité. On l'avait organisée auparavant et nous avons fait de gros efforts pour que vous entendiez parler du NomCom lors de ce petit déjeuner.

Pour ce qui est des Boursiers, on a des séances le matin et le soir. Moi, je ne me lève pas tôt. Donc, ce que nous avons fait de par le passé – au moins depuis ma présidence – est de me faire participer à une session le soir. C'est ce que j'ai fait hier. J'étais avec les Boursiers hier soir. Nous le faisons à chaque réunion pour nous assurer que les interactions que nous avons avec les Boursiers soient de bonne qualité. On a des très bonnes questions. Ils nous posent des questions très intéressantes. Ils sont très intéressés. Dave était aussi dans la salle hier soir. On avait toute l'équipe de direction.

On communique avec eux. En dehors de l'ICANN, on fait aussi nos travaux. Lorsque vous me dites, « Ah oui, j'ai participé à une réunion, j'ai entendu parler du NomCom et c'est comme cela que j'ai appris de vos travaux. »

---

DAVE KISSOONDOYAL : Je voulais répondre à la première partie de votre question concernant le recrutement des Boursiers.

Ce recrutement ne fait pas partie du mandat du NomCom. En vertu des statuts, le NomCom a un mandat en particulier : nous devons faire la sélection suivant les orientations établies dans les statuts. En ce qui concerne le recrutement des Boursiers, je suis d'accord sur le fait qu'il devait y avoir plus d'équilibre au niveau des genres, mais c'est pour nous assurer que ce travail soit fait et qu'il y a un équilibre de genre.

STÉPHANE VAN GELDER : Alejandro.

ALEJANDRO ACOSTA : Je veux dire que, au sein du NomCom, nous avons un sous-comité de diffusion. Nous avons une présentation. Il y a plusieurs membres du NomCom qui voyagent beaucoup. Cette présentation, nous la faisons dans plusieurs endroits du monde, là où nous voulons communiquer avec les gens. Nous essayons donc de retrouver un équilibre au niveau du genre et géographique.

---

STÉPHANE VAN GELDER : C'est très utile, ce que tu viens de dire, Alejandro. Nous avons plusieurs sous-groupes dans notre comité. Merci d'avoir indiqué cela.

Je vous remercie d'avoir posé votre question en anglais. Je pense que la diversité linguistique est très, très importante. Je ne pense pas que cette communauté s'attaque correctement à cette question. Si je devais poser la question que vous avez posée en chinois, ce serait un problème pour moi.

Je suis tout à fait conscient que vous avez entendu des gens qui viennent de trois régions différentes et qui ont parlé en anglais. La diversité linguistique doit être prise en compte au niveau de l'ICANN. Je sais que l'anglais est un critère pour la sélection dans le NomCom. Les gens doivent pouvoir s'exprimer en anglais. Yrjo ?

YRJÖ LÄNSIPURO : En ce qui concerne la diffusion, je voudrais dire que nous partons d'un certain nombre de candidats. La composition de ce groupe est ce qu'elle est. Il est très difficile pour nous de « créer » une égalité, parce que nous devons travailler avec ce qu'on a à disposition.

---

STÉPHANE VAN GELDER : Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? S'il vous plaît, allez-y, madame.

MARITA MOLL : Merci beaucoup. Je m'appelle Marita Moll. Je suis ici en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Autorité d'Enregistrement du Canada (CIRA). J'appartiens à un groupe de RALO canadien. Je ne sais pas si cette question a été déjà posée, probablement que cela a été fait à plusieurs reprises.

Les gens parlent du fait qu'il va falloir beaucoup de temps et je me dis : « est-ce que je dois intervenir ou pas ? » Je sais qu'il n'y a pas une réponse facile à cette question, mais est-ce que vous pourriez me donner une réponse un peu plus spécifique au lieu de me dire que ça va prendre du temps ? C'est un engagement. Je me rends compte que les gens souhaitent faire beaucoup plus dans le cadre de cet engagement, mais est-ce que vous avez une réponse plus spécifique au lieu de dire que ça va prendre beaucoup de temps ?

STÉPHANE VAN GELDER : Excusez-moi, mais qu'est-ce qui va prendre beaucoup de temps ? Je n'ai pas compris.

---

MARITA MOLL : Le fait de pouvoir participer au conseil d'administration, en tant que membre d'une unité constitutive. Laissons de côté le conseil d'administration. Le fait de pouvoir participer à l'ALAC ou le fait de pouvoir être élu pour participer à l'ALAC ou la GNSO. Combien cela va me coûter en termes de temps ?

STÉPHANE VAN GELDER : Vous parlez des délais, du temps ?

Vous voulez dire quelque chose ?

BILL DRAKE : Non, pas spécialement, mais si vous voulez, j'interviens.

Je peux vous dire. J'ai participé au conseil de la GNSO pendant quatre ans. Pour la GNSO, il y a des téléconférences, des groupes de travail. Il y a toutes sortes d'activités. Donc, il y a des gens qui viennent travailler au conseil de la GNSO et qui veulent savoir où ils doivent consacrer leur temps. Il y a des gens qui se consacrent à temps complet et d'autres disent « je fais partie d'un groupe d'une vingtaine de personnes ». Ça dépend beaucoup de la personne.

Mais, si vous pensez à la GNSO, ça prendrait quelques heures par jour pour préparer le travail des groupes de travail, etc. Je ne pense pas que le fait de travailler dans le conseil de la GNSO soit

---

incompatible avec un travail à temps complet. Je l'ai fait moi-même, mais je ne peux pas parler pour la ccNSO. Mais, je pense que c'est plus ou moins la même chose.

Le conseil d'administration, c'est une autre chose. Je pense que pour pouvoir faire partie de ce conseil, il faut un engagement très important, mais je ne peux pas parler au nom du conseil d'administration. Je ne pense pas que vous puissiez consacrer au travail d'administration que trois ou quatre heures.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci, Bill. C'est une question que nous posons au groupe. Nous avons différentes réponses, mais nous demandons au conseil d'administration combien de temps les gens devraient s'attendre à travailler dans le conseil.

JOHAN HELSINGIUS : J'ai consacré 15 à 20 heures par semaine au travail du conseil d'administration. Ce n'est pas moins que ça.

STÉPHANE VAN GELDER : Tom ?

THOMAS BARRETT : Sur notre site Web, nous avons mis 20 heures par semaine minimum pour certains postes. Au niveau du conseil

---

d'administration, c'est entre 20 et 30 heures. Pour ce qui est des autres organisations, il n'y a pas cette référence. Ce serait intéressant de pouvoir faire référence au nombre d'heures que l'on devrait envisager de consacrer pour travailler dans ces groupes.

JOETTE YOUKHANNA : Dans le document sur les dirigeants, nous faisons référence au nombre d'heures estimées de travail dans différents groupes et l'exigence minimum est sur notre page Web. Pour l'ALAC, c'était entre 20 à 25 heures. Pour la GNSO et la ccNSO, c'était plus ou moins la même chose.

STÉPHANE VAN GELDER : Par mois ou par semaine ?

JOETTE YOUKHANNA : Par mois.

STÉPHANE VAN GELDER : Merci pour la question, madame. Prochaine question.

[ANTONIA] : Bonjour, je suis Antonia [inaudible] de la communauté technique. Si vous êtes d'accord, j'ai deux questions.



---

La première concerne le processus d'évaluation. J'ai constaté qu'il y a deux périodes d'évaluation pendant le processus. La première évaluation est faite par un cabinet de conseils. D'où vient ce cabinet de conseil ? C'est ma première question. Et puis, au niveau des résultats d'évaluation, lequel a le plus de poids, celui du Cabinet de recrutement ou celui du NomCom ? Merci, voilà mes deux questions.

STÉPHANE VAN GELDER : C'est une très bonne question. Nous avons choisi d'utiliser un cabinet de conseils pour nous aider avec deux éléments. D'un côté, pour trouver des candidats : ils ont des réseaux. Ils connaissent des gens et peuvent nous conseiller des personnes qui pourraient occuper ces postes. Un autre aspect de leur travail consiste à conseiller par rapport aux gens qui ont déposé leur candidature. Chaque Comité de Nomination peut établir ses propres règles. C'est ce que nous avons fait au cours des dernières années. La raison pour laquelle nous travaillons ainsi est que nous pensons qu'il y a des domaines où nous avons besoin d'une aide professionnelle.

Pour votre question spécifique par rapport au poids de cette évaluation comparée au travail que nous faisons, tout passe par le même canal, finalement. Nous considérons tout le monde de la même manière. Nous avons l'aide de ce cabinet de conseil

---

pour tous les candidats afin d’avoir la même information sur tous ceux que nous avons.

Je vais demander aux autres membres du NomCom s’ils veulent répondre à cette question aussi. Bill ?

BILL DRAKE : Non, désolé. C’est une question pour plus tard.

STÉPHANE VAN GELDER : Est-ce que quelqu’un d’autre souhaite faire un commentaire ?  
Deuxième question, alors.

[ANTONIA] : Merci beaucoup. Ma deuxième question consiste en la composition du conseil d’administration. Vous avez dit que la composition du conseil d’administration devrait tenir compte de différents facteurs : le genre, d’un côté. Quel poids a l’expertise professionnelle de ces candidats ? Est-ce que c’est un autre facteur important ? Est-ce qu’il y en a d’autres ?

STÉPHANE VAN GELDER : Oui.

---

[ANTONIA] : Comment évaluez-vous les expertises des membres actuels du conseil d'administration en comparaison aux candidats ?

STÉPHANE VAN GELDER : Nous regardons l'expertise des membres actuels et nous les comparons à celle des candidats qui se sont présentés. On tient compte non seulement de l'avenir de la situation actuelle. Par exemple, je pense que Mark a donné un exemple par rapport à un audit.

Nous regardons quelles sont les expertises dont on dispose de manière générale et nous voyons au niveau du conseil d'administration s'il y a... Je vais donner un exemple un peu controversé mais sur les 16 membres du conseil, il y en a 15 qui sont des avocats. On ne va pas prendre un autre avocat, par exemple, ou un autre juriste.

[ANTONIA] : Il y a des membres du conseil d'administration qui quittent le conseil et qui ont une expérience au niveau du commerce et des entreprises. Pendant ces dernières années, il y a eu une expertise concentrée plutôt sur les finances et sur le commerce.

---

STÉPHANE VAN GELDER : Vous voulez parler des gens qui étaient élus par le NomCom et élus par le conseil ?

[ANTONIA] : Oui.

STÉPHANE VAN GELDER : On prend cela en compte, bien sûr. Mais ils peuvent se présenter une nouvelle fois comme candidat. Je ne sais pas si les autres membres ont des commentaires supplémentaires. Tom ?

THOMAS BARRETT : Je pense que c'est une excellente question. Nous avons reçu des commentaires du conseil d'administration de l'ICANN actuelle comme quoi ils aimeraient avoir des gens avec une expertise en finances. Si vous pensez qu'il y a certaines expertises qui manquent au niveau du conseil d'administration, cela nous aiderait à améliorer notre travail.

Nous invitons le public à nous faire part de leurs commentaires, de leurs recommandations. Si vous pensez qu'il faut que l'on cherche une expertise en particulier, au niveau du conseil d'administration, dites-le-nous.

---

STÉPHANE VAN GELDER : Merci beaucoup. Je vais vous laisser parler et je vais passer la parole à Leon.

HOMME NON IDENTIFIÉ : J'avais demandé la parole.

STÉPHANE VAN GELDER : Excusez-moi. Je ne vous ai pas vu.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Ma question est la suivante : je respecte énormément le travail confidentiel du NomCom pour protéger la confidentialité des candidats. Je me demande quelles sont les mesures prises par le NomCom pour protéger la confidentialité des données, des informations personnelles. Y a-t-il des mécanismes ? Des dépôts de données sur le wiki en cas d'incident pour que l'on puisse retrouver des données si on les perd ?

STÉPHANE VAN GELDER : Oui. Le comité de cette année s'est posé beaucoup de questions par rapport à cette confidentialité, y compris le fait de faire attention aux logiciels que nous utilisons. Nous avons créé un sous-groupe qui se penche sur cette question. Au niveau de la confidentialité des données, les membres du NomCom, une fois qu'ils partent ou quittent le comité, doivent ne pas prendre des

---

informations. Ils doivent garder une grande confidentialité par rapport aux informations dont ils disposent. Cela, on le fait pour protéger bien sûr la confidentialité des membres.

C'est un processus en évolution au sein de notre comité. Nous essayons également de profiter des autres processus de NomCom qui ont eu lieu avant. Pour vous répondre, nous essayons de nous poser ces questions et de mettre à profit l'expérience passée pour améliorer nos pratiques. J'ai Leon et Bill.

LEON SANCHEZ :

Merci. Quand on voit le seuil d'âge du conseil d'administration, on peut se poser la question de savoir si l'âge est un facteur à prendre en compte au moment de choisir les membres du comité d'administration. Comment faire un compromis entre l'âge et l'expertise ?

STÉPHANE VAN GELDER :

La diversité d'âge fait partie de notre recherche de diversité. Hier, quand j'ai parlé aux Boursiers, j'ai abordé cette question. De manière très franche, ils nous ont dit : « vous êtes un groupe de vieux messieurs, y compris au sein du NomCom ». Je suis l'exception, bien sûr, parce que je suis très jeune. Vous savez, c'est aussi une inquiétude que l'on voit apparaître et c'est

---

quelque chose dont on tient compte. Vous avez raison. Peut-être que l'on devrait tenir compte de cela au niveau du conseil d'administration.

MARK SEIDEN :

C'est une excellente question, Leon. Le problème est qu'il est très difficile pour quelqu'un qui est au milieu de sa carrière ou qui la commence d'essayer de se faire une réputation dans le monde et pouvoir satisfaire aux employeurs et pouvoir consacrer le temps qu'il faut à un poste dans le conseil d'administration. Pour quelqu'un qui a déjà fini sa carrière, ce n'est pas impossible.

En plus, les caractéristiques des membres du conseil d'administration au niveau du tempérament, de la maturité, de l'expérience, de la gestion des situations difficiles ; cela concerne plutôt quelqu'un que l'on pourrait dire « un vieux monsieur ». On pourrait dire qu'une personne d'un certain âge est mieux adaptée à ce type de poste. J'aimerais bien que l'on puisse trouver quelqu'un plus jeune qui puisse avoir le temps à consacrer à un tel travail.

STÉPHANE VAN GELDER : C'est une excellente question.

---

**BILL DRAKE :** Il y a quelqu'un sur Skype qui pose la question suivante. C'est une question pour vous. Je vais vous la poser à vous.

« Dans le NomCom, il y avait un sous-comité chargé de la logistique des voyages, il y a eu des problèmes au niveau des visas. Est-ce que cela est pris en compte au niveau des membres ? Les décisions des visas sont affectées par plusieurs facteurs qui peuvent être contrôlées par nous. Certains aspects ne sont pas sous notre contrôle.

Les participants ayant plus d'expériences devraient aider ceux qui n'en ont pas autant, dans le domaine des visas. Je voudrais savoir comment le sous-comité chargé des visas fonctionne. Est-ce qu'ils ont des suggestions ? Est-ce qu'ils font une coordination avec le personnel au niveau des problèmes ? Est-ce qu'il y a un moyen d'y accéder ?

**STÉPHANE VAN GELDER :** Je ne vais pas répondre à la place Hartmut, qui est le chargé de ce sous-comité qui se charge de ce type d'affaires. Je sais que vous le savez, bien sûr. Ce sous-comité n'a pas pour tâche de résoudre les problèmes de la communauté de l'ICANN, mais de s'assurer que les membres du NomCom n'aient pas trop de problèmes au niveau des visas pour leurs réunions en face-à-face.



---

Voilà la réponse courte. Je vais m'arrêter là. Bien sûr, nous pouvons donner à cette personne le courriel du NomCom. S'il y a d'autres questions, nous pouvons y répondre plus tard.

Je vais clore cette séance en disant deux choses. Tout d'abord, nous avons réussi à passer en revue les points de l'ordre du jour en une heure et demie, ce qui est très encourageant. Deuxièmement, je pense que c'est très important d'avoir des réunions ouvertes du NomCom dans le cadre des réunions de l'ICANN, dans des circonstances et conditions qui nous permettent de faire participer à la communauté. Je pense qu'il y a eu un bon échange. C'est très encourageant.

Dans l'avenir, nous pouvons approfondir certains sujets comme celui des questions que l'on devrait poser aux candidats. Il y a des informations par rapport à cela. Le personnel de l'ICANN du département juridique fait un travail sur les candidats.

Il y a eu un échange extrêmement positif et riche, aujourd'hui.

Je vais donc clore cette séance en vous remerciant de votre participation. Nous allons, bien entendu, reproduire cette expérience dans l'avenir. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**